ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

écoles vétérinaires

Question écrite n° 57230

Texte de la question

M. Jean Besson appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la dotation budgétaire accordée à l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon qui s'avère trop faible tant pour l'entretien du patrimoine que pour le développement de l'ensemble des missions de formation et de recherche de l'établissement. De ce fait, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les moyens qu'il entend mettre en oeuvre pour maintenir, tant au niveau du recrutement du personnel, que des travaux de formation, la qualité de cet établissement.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention du ministre de l'agriculture et de la pêche sur la dotation budgétaire accordée à l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon, notamment en ce qui concerne les subventions d'investissement et de maintenance du patrimoine. La répartition annuelle des dotations entre les établissements du ministère de l'agriculture et de la pêche fait l'objet d'une étude approfondie en fonction des moyens attribués par la loi de finances initiale. L'Ecole nationale vétérinaire de Lyon a été l'objet, dans les années récentes, d'une attention particulière, notamment en matière de sécurité, ou bien encore dans l'établissement du contrat de plan passé entre l'Etat et la région Rhône-Alpes. Le ministère de l'agriculture et de la pêche a fait une priorité de son département ministériel, pour l'enseignement supérieur qui en relève, de la remise à niveau des équipements immobiliers, pédagogiques et scientifiques, dans le cadre d'un plan pluriannuel de modernisation. L'année 2001 est la première année de mise en oeuvre de ce plan, et les autorisations de programme qui lui sont consacrées sont en augmentation de 36 % par rapport aux crédits ouverts en 2000. D'autres efforts pourront être réalisés dans les années à venir en fonction des disponibilités budgétaires et en fonction de la répartition optimale entre les différents établissements.

Données clés

Auteur : M. Jean Besson
Circonscription : Rhône (10e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 57230
Rubrique : Enseignement agricole
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 janvier 2001, page 506
Réponse publiée le : 4 juin 2001, page 3233